



Panne courroie accessoire sur clio iii

Par **melie93**, le **26/07/2011** à **11:35**

Bonjour,
ma clio 3 de 2007 avec 59773km a eu la courroie accessoire qui s'est effiloché et qui est passée dans la courroie de distribution, verdict moteur fichu et 2 à 3000 € de réparation. Je trouve ça anormale et estime que c'est une panne prématuré et que Renault doit payer la facture.
Suis-je dans mon droit ?
Puis-je entamé les réparations sans avoir leur réponse, sachant que tous les documents leur ont été envoyé ?
merci pour vos réponse

Par **pat76**, le **26/07/2011** à **16:22**

Bonjour

Si vous faites effectuer des réparations alors que Renault aurait décidé d'envoyer un expert pour vérifier le problème survenu à votre courroie, les réparations seront pour vous.

Je vous conseille d'attendre une réponse de Renault, et de relancer par courrier si la réponse ne vient pas rapidement.

faites vos courriers en recommand&é avec avis de réception et gardez-en toujours une copie.

Par **melie93**, le **26/07/2011** à **16:57**

merci Pat76 mais en fait j'ai contacté renault et il n'envoie pas d'expert, il demande juste des documents au garage (devis,...) et c'est à partir de là que le consultant prendra une décision. en fait, j'ai demandé à renault si je pouvais faire les réparations en attendant leur réponse car le garage ferme à la fin de la semaine et pour tout le mois d'août, et il a répondu que oui, mais je ne sais pas si c'est vrai. J'ai peur d'engager les travaux et de tout avoir pour ma pomme.

Je lance un appel à témoin !!!!

Y a-t-il quelqu'un dans un cas similaire ???

Par **pat76**, le **26/07/2011** à **18:08**

Rebonjour

Tant que la réponse du responsable de chez renault est orale, il n'y a rien de concret.

Exigé une réponse écrite indiquant que vous pouvez effectuer les réparations qui seront prises en charge par renault.